

ATELIER DE FORMATION SUR LES CONTRIBUTIONS PREVUES DETERMINEES AU NIVEAU NATIONAL (CPDN) - INTENDED NATIONALLY DETERMINED CONTRIBUTIONS (INDC).

GOLDEN TULIP FARAH, RABAT 26-27 AOÛT 2015

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère chargé de l'Environnement du Maroc,
Monsieur le Représentant du Cluster Francophone du Partenariat International sur l'Atténuation et le MRV (Monitoring, Reporting and Verification)
Mesdames et Messieurs les représentants des différents pays, les membres du Cluster Francophone, les donateurs multilatéraux et bilatéraux, et autres organisations partenaires ;

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir bien voulu prendre part aux travaux de cet atelier. Mes remerciements s'adressent également au Gouvernement du Maroc pour son accueil et sa disponibilité à abriter cet événement.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Royaume du Maroc pour son engagement et sa forte détermination à contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique et pour toutes les réformes institutionnelles, réglementaires et sectorielles entreprises pour intégrer la composante du changement climatique dans les politiques publiques et dans l'ensemble des projets de développement.

Je tiens également à le féliciter d'avoir été le deuxième pays Africain, après le Gabon, à soumettre sa contribution prévue déterminée au niveau national (INDC) au Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en amont de la conférence de PARIS « COP21 ».

Cet atelier a pour objectif de renforcer les capacités des pays à élaborer et soumettre leurs contributions et favoriser l'échange des expériences et des enseignements autour des INDCs déjà présentées. Il importe de signaler qu'il intervient à la suite d'une série de dialogues techniques régionaux organisés en 2014 et 2015, entre le PNUD et le secrétariat de la CCNUCC, pour discuter du processus de préparation des INDCs.

Comme nous le savons tous, les pays en développement, et en particulier les pays de la Région Africaine, notamment ceux les moins avancés, sont les plus vulnérables et les plus impactés par les effets du changement climatique.

En effet, malgré les efforts importants réalisés par de nombreux pays, les changements climatiques menacent de manière significative les conditions de vie des populations urbaines et rurales, la survie des écosystèmes fragiles, le développement de l'agriculture, la disponibilité de l'eau, les services de base et les infrastructures et compromettent significativement le progrès économique et social.

Néanmoins, et grâce aux contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) qui reflètent les engagements pris par tous les pays pour réduire leurs émissions de GES, nous avons aujourd'hui un grand espoir d'aboutir à un nouvel accord climatique permettant de limiter l'augmentation de la température moyenne globale de la planète à 2°C. Il va sans dire que l'effort mondial doit être fondé sur le principe des responsabilités communes mais différenciées afin que cet accord ne devienne pas un fardeau pour les pays en développement mais plutôt une opportunité pour renforcer les programmes de développement dans cette région.

Ayant pleinement conscience de l'enjeu national et international, le PNUD accompagne depuis plusieurs années les gouvernements et les partenaires clés dans le développement et la mise en œuvre de projets visant la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et le renforcement de la résilience face aux aléas climatiques.

Au Maroc, plusieurs projets phares ont été développés dans différents secteurs tels que l'Énergie, le Transport, l'Agriculture et le bâtiment.

Il est à souligner que le PNUD, à travers ses deux Projets TCN et LECB, a fortement appuyé le processus d'élaboration de l'INDC Maroc. En effet, les Produits du Projet Troisième Communication Nationale «TCN» à savoir : l'inventaire des émissions de GES, l'analyse de l'atténuation et l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation ont constitué les principaux intrants (inputs) de l'INDC Maroc.

Je suis également heureux de vous annoncer que le Maroc bénéficiera, dans le cadre du Projet LECB, d'un financement additionnel de 150 000 USD de la Commission Européenne pour soutenir particulièrement la communication et la préparation du plan de mise en œuvre de l'INDC Maroc.

En capitalisant sur ses avantages comparatifs en matière de lutte contre les Changements Climatiques, ses expériences et son réseau de partenaires, le PNUD compte employer tous les efforts nécessaires pour appuyer les pays de cette région aussi bien dans l'élaboration que dans la mise en œuvre de leurs INDCs.

A ce titre, je tiens à souligner que le PNUD et l'une des premières entités Internationales accréditées par le Fond Vert pour le Climat « GCF » pour recevoir des financements pouvant aller jusqu'à 250 Millions de dollars dédiés exclusivement à des projets d'Atténuation et d'Adaptation aux Changements Climatiques. Ce fonds constituera une des sources les plus importantes pour le financement des INDCs.

Pour terminer, je voudrais inviter tous les participants à profiter pleinement de cette opportunité pour apprendre les uns des autres et pour partager les expériences pertinentes qui permettront d'enrichir le processus INDC au niveau national mais aussi au niveau mondial.

Je réitère mes sincères remerciements au Gouvernement Marocain pour avoir accueilli cette importante formation, aux bailleurs de fonds (Union européenne, États-Unis, Allemagne, Royaume Uni, France, Australie, Norvège, Autriche, Belgique, Japon, et Suisse) pour leur précieux soutien financier, aux organisations partenaires (CCNUCC, GIZ, FAO) et à toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cet événement.

Mes remerciements s'adressent également à tous les participants de la région qui sont ici présents pour contribuer à cet effort mondial de lutte contre le changement climatique et je vous souhaite un grand succès dans vos travaux.